

SC



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle

Pour expédition conforme, le 28 novembre
2005

Pour la Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Isabelle STOURM ép. WEIWEERS
Attaché de gouvernement

Référence : SPE/MG
Matricule: 19461007247

COMMISSARIAT DE DISTRICT
29 NOV. 2005
Luxembourg

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Vu l'arrêté ministériel du 30 septembre 1983 portant nomination de Madame Marie-Josée PEDINOTTI aux fonctions d'institutrice principale de l'enseignement primaire en la commune d'Esch-sur-Alzette;

Vu la délibération du conseil communal d'Esch-sur-Alzette, en date du 04 mars 2005, accordant à Madame Marie-Josée PEDINOTTI, sur sa demande, démission honorable de ses fonctions d'institutrice de l'enseignement primaire en la commune d'Esch-sur-Alzette;

Considérant qu'un droit à la pension de vieillesse anticipée existe à partir du 1^{er} décembre 2005;

Arrête :

Art.1er. Démission honorable de ses fonctions d'institutrice principale de l'enseignement primaire en la commune d'Esch-sur-Alzette est accordée, sur sa demande, à partir du 1^{er} décembre 2005, à Madame Marie-Josée PEDINOTTI avec remerciements pour ses bons et loyaux services et avec la faculté de faire valoir ses droits à la retraite.

Le titre honorifique de ses fonctions est accordé à l'intéressée.

Art.2. Le présent arrêté sera expédié à l'intéressée pour lui servir de titre, à l'Administration du Personnel de l'Etat, à la Cour des Comptes, à l'administration communale concernée et à l'inspecteur du ressort pour information et exécution.

Luxembourg, le 24 novembre 2005

La Ministre de l'Éducation nationale
et de la Formation professionnelle,

Service : **Secrétariat**
LESCH Esch/Alzette, le *SH*
- 2 DEC. 2005